

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU COMITE SYNDICAL du 09 septembre 2021

### Objet : Election du Président

L'an deux mille vingt et un, le neuf septembre à quatorze heures et trente minutes, le comité syndical du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-cinq août 2021, se réunit en session ordinaire, en salle d'Assemblée au Conseil Départemental de la Haute-Vienne, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Barrière, doyen de l'assemblée.

La plus jeune déléguée présente, Madame Hélène Faivre, fait fonction de secrétaire de séance.

En exercice : 54 – 164 voix

Présents : 45 (dont 7 procurations) - 141 voix

Votants : 45 Pour soit 141 voix

#### Sont présents :

Mr Jean-Louis BACHELLERIE – 1 voix  
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 2 voix  
Mr Jean-Marie BOST – 6 voix  
Mme Patricia BUISSON – 6 voix  
Mr Camille CARCAT – 1 voix  
Mr Pierre CHEVALIER – 2 voix  
Mr Francis COMBY – 1 voix  
Mr Bernard CONTINSOUZAS – (suppléant de Mr Vidau) – 2 voix  
Mr Fabrice DELAPORTE – 1 voix  
Mr Stéphane DELAUTRETTE – 1 voix  
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 6 voix  
Mr Jean DUCHAMBON – 1 voix  
Mme Hélène FAIVRE – 6 voix  
Mr Alain FAUCHER – 1 voix  
Mr Bruno FLEURY – 1 voix  
Mr Albin FREYCHET – 15 voix  
Mme Sarah GENTIL – 2 voix  
Mr Alain GRASS – 1 voix  
Mr Laurent GUINARD – (suppléant de Mr Peyresblanques) – 1 voix  
Mr Fabien HABRIAS – (suppléant de Mr Allard) – 1 voix  
Mr Mathieu HAZOUARD – (procuration donnée à Mr Vincent) - 15 voix  
Mr Jean-Marie HORRY – 1 voix  
Mr Christian JACQUIER – (procuration donnée à Mr Barrière) – 1 voix  
Mr Bernard LAUSERIE – 1 voix  
Mr Jean-Claude LEBLOIS – 6 voix  
Mr Henri LECLERE – (procuration donnée à Mme Faivre) – 1 voix  
Mr Jean-Luc LEGER – 6 voix  
Mr Yves LE GOUFFE – 1 voix  
Mr Guy MONTET – 1 voix  
Mr Claude MONTIBUS – (suppléant de Mr Godmé) – 1 voix  
Mr Philippe MOULIN – 1 voix  
Mr Thierry MUZETTE – (procuration donnée à Mr Le Gouffe) – 1 voix  
Mr Pierre PEYRAMAURE - 2 voix  
Mr Christian PRADAYROL – (procuration donnée à Mr Bernardie) – 2 voix  
Mr Philippe ROCHE – (procuration donnée à Mr Chevalier) – 2 voix  
Mme Hélène ROME – 6 voix  
Mme Valérie SIMONET – 6 voix  
Mr Vincent TURPINAT – 1 voix  
Mme Stéphanie VALLEE – (procuration donnée à Mr Fleury) – 6 voix  
Mr Pierre VERGNOLLE – 1 voix  
Mr Joël VILARD – 1 voix  
Mr François VINCENT – 15 voix  
Mr Rémy VIROULAUD – 2 voix  
Mme Gülsen YILDIRIM – (suppléante de Mr Léonie) – 2 voix  
Vice-Président CC Ventadour Egletons Monédières  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Conseiller Départemental Haute-Vienne  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Président CC Portes Creuse Marche  
Président du Syndicat de la Diège  
Président de la CC Pays de Lubersac Pompadour  
Conseiller communautaire Agglo Bassin Brive  
Conseiller communautaire CC Pays Dunois  
Président Pays de Nexon Monts de Chalus  
Vice-Président Département Hte-Vienne  
Vice-Président de la CC POL  
Vice-Présidente Département Creuse  
Vice-Président de la CC Noblat  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Adjointe au Maire Ville de Limoges  
Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine  
Conseiller municipal CC Gartempe St Pardoux  
Vice-Président CC POL  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Vice-Président CC Haut Limousin en Marche  
Conseiller communautaire CC ELAN  
Président Département Haute-Vienne  
Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret  
Conseiller Départemental Creuse  
Président de la CC Briance Combade  
Vice-Président CC Briance Sud Haute-Vienne  
Conseiller communautaire CC Val de Vienne  
Conseiller Communautaire CC Xaintrie Val'Dordogne  
Conseiller Communautaire CC Portes de Vassivière  
Délégué communautaire Syndicat de la Diège  
Vice-Président Agglo Bassin Brive  
Délégué titulaire du Syndicat de la Diège  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Présidente du Département de la Creuse  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence  
Conseillère Départementale de la Corrèze  
Vice-Président la CC du Pays de St Yrieix  
Conseiller communautaire de la CC Ouest Limousin  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Adjoint au Maire Ville de Limoges  
Conseillère municipale Ville de Limoges

#### Sont excusés :

Mr François BARNAUD – (et son suppléant) - 1 voix  
Mr Jean-Jacques CAFFY – (et son suppléant) - 1 voix  
Mme Céline COLLET-DUFAYS – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Thierry COTICHE – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Jean-François LABBAT – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Etienne LEJEUNE – (et son suppléant) 1 voix  
Mr Jean-Michel MONTEIL – (et sa suppléante) - 1 voix  
Mr Olivier MOUVEROUX – (et son suppléant) – 1 voix  
Mr Philippe NAUCHE – (et son suppléant) - 15 voix  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président CC Pays d'Uzerche  
Vice-Présidente de la CC Creuse Grand Sud  
Vice-Président CC Creuse Sud-Ouest  
Vice-Président Tulle Agglo  
Président CC Pays Sostranien  
Vice-Président CC Midi Corrèze  
Président CC Bénévent Grand Bourg  
Vice-Président de la Région Nouvelle Aquitaine

REÇU EN PREFECTURE

le 22/09/2021

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-067-258728658-20210909-C599\_D786-D

N°786-1

Au vu des élections départementales et régionales, les Départements et la Région ont dû délibérer et désigner leurs nouveaux représentants pour siéger à DORSAL.

Il revient alors au Syndicat de procéder à l'élection du Président (mandat de 3 ans renouvelable).

Monsieur Jean-Paul BARRIERE, le doyen d'âge parmi les délégués syndicaux présents, préside la séance pour l'élection du Président.

A l'unanimité, les membres du comité syndical présents décident de procéder à un vote à main levée pour l'élection du Président.

Jean-Paul BARRIERE soumet au vote la seule candidature de Jean-Marie BOST pour la fonction de Président.

Résultat du vote :

Nombre de votants : 45 (dont 7 procurations) représentant 141 voix

Nombre de suffrages exprimés : 141

Votes blancs ou nuls : 0

Majorité absolue : 72

Jean-Marie BOST obtient 141 voix

**Jean-Marie BOST ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour, est élu Président.**

**Jean-Paul BARRIERE**  
Président de séance,



**Hélène FAIVRE**

Secrétaire de séance

**Certifié transmis au représentant de l'Etat le**  
**Publié par affichage le :**

